Envoyé en préfecture le 08/04/2026
Reçu en préfecture le 08/04/2026
Publié le
ID : 029-212902340-20260401-DE13CM010426-DE

REDENE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01.04.2026

Nombre de Conseillers : 23
Présents : 22
Représentés : 23
Date convocation : 26.03.2026

Le Conseil Municipal de REDENE, légalement convoqué, s'est assemblé en session ordinaire, jeudi 1er avril 2026, à 19h00 en la salle du Conseil, Mairie, sous la présidence de M. Yves BERNICOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : BERNICOT Yves, FIAMMINGO Jean-Luc, HARRAULT Stéphanie, BOUGUENNEC Yannick, BUQUEN Muriel, MAYADOUX Denis, LABBE Sylvie, ULVE Marielle, MAGUER Alain, ULVE Christophe, SILVESTRE Benoit, TURPIN Gwenn, NAYARADOU Nadine, CABON Vanessa, LE TALLEC Thomas, FLESCH Laurie, HUARD Romain, JAVAUDIN Nancy, PORTIER Laurent, MARSCHAL-PATUREAUX Corinne, MARISCAL Lionel, STANGUENNEC Viviane

ABSENTS EXCUSES : GEORGEL Bruno

REPRESENTÉS : GEORGEL Bruno a donné pouvoir à MAGUER Alain,

SECRETAIRE DE SEANCE : BOUGUENNEC Yannick

13. Administration générale : Désignation d'un Référent Langue Bretonne

M. le Maire indique que la Commune s'est inscrite, depuis 2021, dans une démarche de promotion de langue bretonne par l'approbation de la charte « Ya d'ar Brehonez » en lien avec l'Office Public de la Langue Bretonne.

Le Maire propose de désigner un Référent de la Langue Bretonne,
Il propose de désigner Mme HARRAULT Stéphanie.

Vote :

Après délibération, le Conseil municipal :

- **APPROUVE** la désignation de Mme HARRAULT Stéphanie en tant que Référent Langue Bretonne.

Adopté à l'unanimité par 23 voix Pour
0 voix Contre et 0 Abstention

Pour extrait certifié conforme,
Le 02/04/2026,
Le Maire, Yves BERNICOT

MAIRIE DE REDENE (Finistère)